



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le samedi 13 janvier 2018 à 9h30

**A la Maison de l'Ovalie
Située
380, rue des Frères Voisin
ZAC du Chapotin
69 970 CHAPONNAY**

Présents :

Elus du Comité Directeur :

Gérard AMBLARD, Jacques BELLATON, Viviane BERODIER, Gérard BERTIN, Eric BIARD, Lydie BONNET, Jean-Claude BRUN, Alice BURTIN, Claude CAMPAGNE, Patrick CARRE, Gilles CASSAGNE, Patrick CELMA, Jean-Pierre CHANEL, Gilles CHAPELLE, Philippe CHAROUSSET, Patrick CRAIGHERO, Véronique CROS, Marc DUVAL, Gérard FAGUIER, Jean-Pierre FALCONNAT, Jacques FIOL, Virginie GAY, Xavier GERE, Pierre GRANGE, Agnès GRIGIS, Denis GRILLOT, Marc LAVIALLE, Michel LEVENT, Christian MARTIN, Eric MERAND, Nicole MESSERLI, Murielle MINOT, Catherine MUNOZ, Paul MURGIER, Philippe NIOGRET, Robert ROUVEURE, Nadège VEAU.

Représentants des Comités Départementaux :

CD 01 : Pierre PAOLI	CD 43 : Christophe URBAIN TROUVE
CD 03 : André CORRIEZ	CD 63 : Louis GUIONY
CD 15 : Jean BESSIERE	CD 69 : Daniel DEZE
CD 26 : Thomas POLETTI	CD 73 : Denis PEGAZ
CD 38 : Christian NIER	CD 74 : Thierry TONNELIER
CD 42 : Serge MARSURA	

Invités du Comité Directeur :

-Laurent BOURDUGE, Alain CECCON, Alain KOCH
-Marion KELLIN, Jérôme GARDON (DTL)

Excusés :

Elus du Comité Directeur : Julien BONNAIRE, Olivier CAPEL, Robert NATALI

Représentant de Comité Départemental : CD 07 Patrick ALMERAS

Invités du Comité Directeur : Jean-Pierre CLERC, Paul EBEYER

1. Ouverture du Comité Directeur :

Le premier Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby est ouvert à 9h30, sous la présidence de Patrick CELMA, Président.

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et les remercie de leur participation à ce Comité Directeur.

Il transmet ses meilleurs vœux à l'ensemble des forces vives du Rugby Régional.

Il rappelle :

- Le cadre légal de la Réforme Territoriale
- Les axes directeurs adoptés par la F.F.R.
- Le type de présentation adopté pour cette réunion

Il présente Jérôme GARDON, qui vient d'être nommé au poste de Directeur Technique de Ligue (D.T.L.) en charge de décliner la politique sportive fédérale au sein de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

2. Modification de l'Article 1 du Titre 1 des Statuts de la Ligue :

Le Siège Social de la Ligue a été établi, au moment de la création de la Ligue, à Sainte-Marie d'Alloix (adresse du préfigurateur : M. BOREL-GARIN).

Patrick CELMA soumet au vote du Comité Directeur le transfert du Siège Social à CHAPONNAY.

Délibération n°1 :

- Le Siège Social est transféré, à compter de ce jour, au :

380 Rue des Frères Voisin ZAC du Chapotin 69970 CHAPONNAY

- Ce choix devra être validé par Délibération de la prochaine Assemblée Générale.
- La délibération n°1 est adoptée à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

3. Procès-Verbal et résultats de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à CHAPONNAY le 9 décembre 2017 :

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017, a été envoyé lors de la convocation, à l'ensemble des Membres du Comité Directeur (avec les Statuts et le Règlement Intérieur de la Ligue).

Ce Procès-Verbal ne fait l'objet d'aucune observation, Il est adopté par le Comité Directeur à l'unanimité des voix des Membres présents.

Ce choix devra être soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue.

4. Confirmation de la liste des 40 Membres élus :

Les articles 10 et 11 des Statuts de la Ligue précisent les attributions et la composition du Comité Directeur.

Après appel du Président Patrick CELMA, aucune observation, ni aucune démission n'est enregistrée.

En conséquence la composition de la liste des 40 Membres élus lors de l'Assemblée Générale du 9 décembre 2017, est confirmée.

(Pièce n°1)

5. Désignation et validation des Représentants des 12 Comités Départementaux :

L'article 11 b des Statuts de la Ligue (Membres de droit) prévoit la désignation des Représentants des Comités Départementaux existant sur le Territoire de la Ligue Régionale, qui siègent de plein droit, au sein du Comité Directeur, avec droit de vote.

La liste des Représentants des 12 Comités Départementaux a été transmise avec la convocation, aux Membres du Comité Directeur.

(Pièce n°2)

Les Comités Départementaux ont transmis les pièces justificatives relatives à ces désignations.

Pour le CD de l'Isère, la désignation du Représentant sera validée lors du Comité Directeur qui se réunira le 24 janvier 2018.

Patrick CELMA soumet au vote du Comité Directeur la liste des Représentants des Comités Départementaux.

Délibération n°2 :

- La liste des Représentants des 12 Comités Départementaux est établie et diffusée. **(Pièce n°2)**

- La délibération n°2 est adoptée par le Comité Directeur à l'unanimité des Membres présents :
 - CD 01 : Pierre PAOLI
 - CD 03 : André CORRIEZ
 - CD 07 : Patrick ALMERAS
 - CD 15 : Jean BESSIERE
 - CD 26 : Jean Thomas POLETTI
 - CD 38 : Christian NIER (à confirmer le 24 janvier 2018)
 - CD 42 : Serge MARSURA
 - CD 43 : Christophe URBAIN-TROUVE
 - CD 63 : Louis GUIONY
 - CD 69 : Daniel DEZE
 - CD 73 : Denis PEGAZ
 - CD 74 : Thierry TONNELIER

6. Election du Bureau Directeur :

L'article 16 des Statuts et l'article 11 du Règlement Intérieur précisent les modalités d'élection et la composition du Bureau Directeur.

La liste du Bureau Directeur est diffusée. **(Pièce n°3)**

Le Président Patrick CELMA donne des informations sur la composition du Bureau avec 15 Membres élus et 1 Chargé de mission.

Le Bureau comprend :

- 1 Président : Patrick CELMA
- 1 Conseiller du Président : Alain CECCON
- 1 Secrétaire Général : Patrick CARRE
- 1 Trésorier Général : Gérard AMBLARD
- 1 Secrétaire Générale Adjointe : Catherine MUNOZ
- 1 Trésorière Générale Adjointe : Viviane BERODIER

- 5 Vice-Présidents :
 - ... Pierre GRANGE
 - ... Gilles CASSAGNE
 - ... Gérard BERTIN
 - ... Claude CAMPAGNE
 - ... Eric BIARD

- 5 Membres :
 - ... Lydie BONNET
 - ... Philippe CHAROUSSET
 - ... Patrick CRAIGHERO
 - ... Gérard FAGUER
 - ... Murielle MINOT

Patrick CELMA propose l'élection de ce Bureau Directeur. Aucune observation n'est formulée.

Délibération n°3 :

La composition du Bureau Directeur proposée par le Président Patrick CELMA ; soit :

- 15 Membres élus
et
 - 1 Chargé de mission
- est adoptée par le Comité Directeur à l'unanimité des Membres présents.

7. Proposition et validation des Secteurs et des Missions attribuées aux Membres du Comité Directeur :

Deux organigrammes sont soumis au vote par le Président Patrick CELMA :

7.1. Organigramme fonctionnel :

Cet organigramme précise les missions attribuées :

- Au Président
- Au Secrétaire Général
- Au Trésorier Général
- A la Secrétaire Générale Adjointe
- A la Trésorière Générale Adjointe

(Pièce n°4)

7.2. Organigramme des Vice-Présidents :

Cet organigramme précise les Secteurs de référence (Maisons de l'Ovalie) et les missions attribuées aux 5 Vice-Présidents :

- Pierre GRANGE - Maison de l'Ovalie de MONTBONNOT : Jeunes et Filières Haut Niveau
- Gérard BERTIN -Maison de l'Ovalie de CLERMONT-FERRAND : Développement et Cohésion Sociale
- Gilles CASSAGNE : Epreuves Régionales, Sélections Seniors
- Claude CAMPAGNE-Maison de l'Ovalie de GUILHERAND-GRANGES : Formation
- Eric BIARD – Maison de l'Ovalie de CHAPONNAY : Modernisation et Communication

(Pièce n°5)

8. Désignation et cooptation des Chargés de missions auprès du Comité Directeur :

Dans le cadre de l'article 13 du Règlement Intérieur, le Président Patrick CELMA propose la désignation et la cooptation de Chargés de Missions.

La liste de ces Dirigeants est diffusée par ordre alphabétique :

- Laurent BOURDUGE
- Alain CECCON
- Jean-Pierre CLERC (excusé, à coopter lors d'un prochain Comité Directeur)
- Alain KOCH

(Pièce n°6)

Délibération n°4 :

Le Président Patrick CELMA propose de coopter 3 Chargés de Missions auprès du Bureau ou du Comité Directeur, avec voix consultatives, pour la durée du mandat :

- Laurent BOURDUGE,
- Alain CECCON
- Alain KOCH

La délibération n°4 portant sur la cooptation des 3 Chargés de mission est adoptée par le Comité Directeur à l'unanimité des Membres présents.

9. Mise en place des Commissions Régionales :

9.1. Arbitrage : (Alain CECCON)

- Rencontre avec Joël DUME (DTNA)
- Désignation d'un Directeur de l'Arbitrage pour la Ligue AuRA. Ce Directeur, salarié de la F.F.R. devra former, fédérer et être à la disposition des clubs (15 candidatures potentielles)
- Rencontre dans les 4 C.T. avec les 4 D.T.A. avant le 31 janvier 2018
- Mise en place d'un cahier des charges pour ce recrutement
- 454 arbitres à ce jour
- Projet Ligue AuRA : Ouverture d'un Centre de Formation Elite à LYON

9.2. Domaine sportif : Jeunes et Filière Haut Niveau (Pierre GRANGE) :

I/ Filières « Haut niveau Ligue AuRA »

- a/ Les Centres d'entraînement labellisé (CEL)
 - faire le point « fonctionnement et devenir » des structures existantes dans les Comités territoriaux actuels en fonction des directives de la DTN (Projet de Performance Fédéral : PPF) ;
 - proposer un éventuel maillage par secteur géographique (échelle départementale, ou groupement départemental en fonction de la densité de clubs, ou par bassin de vie, avec à minima un responsable administratif, un responsable scolaire et un responsable sportif ;
 - prévoir dans ce cas une harmonisation des contenus dans le respect du cahier des charges fédéral en associant les responsables sportifs de chaque structure ;
 - prendre en compte les CEL existants ou à venir des clubs, en particulier ceux des clubs « Fédérale 1 Elite ».
- b/ Les Centres d'entraînement technique (CET)
 - contacter la DTN pour connaître le devenir des CET (cf. le PPF - suivi concernant actuellement les U15 au niveau territorial, travail avec le DTL) ;
 - mettre en place des commissions de suivi par Maison de l'Ovalie comprenant un cadre technique responsable (CTL ?) ;
 - prévoir des rassemblements périodiques des meilleurs jeunes de chaque CET des Maisons d'Ovalie ;
 - mettre en place une commission mixte avec le VP « Développement » concernant la passerelle U14-U15 ;
 - mettre en place une commission mixte avec le VP « Sportif-Compétitions régionales » concernant la passerelle U18-Séniors.
- c/ Les Pôles Espoirs et les Académies
 - mettre en place un suivi (voire de respect de l'éthique sportive...) dans le cadre de la disparition annoncée des Pôles Espoirs et de la mise en place des Académies (cf. PPF) ;
 - être force de proposition auprès de la DTN et de la FFR ;
 - travailler avec le DTL sur ce dossier.

II/ Détections, stages et sélections Ligue « AuRA »

- a/ Les U15

1/ *la détection* :

- travailler avec les Comités départementaux et le VP « Développement » dans le cadre de la passerelle U14-U15 ;
- prévoir un référent par Département (12) ;
- avoir un fort appui des cadres techniques, sous couvert du DTL, pour être efficace sur la détection ;
- s'appuyer sur les supervisions faites lors des CET (cf. ci-dessus) ;
- s'appuyer sur les supervisions faites lors des tournois inter-sélections départementales ;
-

2/ *les stages* :

- faire le bilan des stages actuellement mis en place dans les Comités territoriaux ;
- organiser un ou deux stages sur le territoire de la Ligue en été, et dès l'été 2018, pour les meilleurs jeunes U14 passant U15 afin de préparer les CET U15 de la saison suivante ;
-

3/ *les sélections* :

- accompagner les Départements dans la mise en place de leurs sélections U15 avec possibilité pour deux départements de proximité, avec une faible densité de clubs et/ou de joueurs, de faire une sélection commune ;
- organiser le ou les tournois interdépartementaux ;
- organiser la supervision des joueurs pour la mise en place d'une éventuelle sélection de la Ligue AuRA (tournoi inter-ligues ?) ;
- accompagner les jeunes lors de la mise en place des futures Académies ;
- envisager des échanges avec les pays voisins.

- b/ Les U16

1/ *la détection* :

- poursuivre le travail amorcé en U14 et U15 avec les Départements ;
- repérer les jeunes qui auraient pu échapper aux premières détections (évolution de la morphologie, etc...).
-

2/ *les stages* :

- prévoir, dès la connaissance des calendriers fédéraux, les dates des stages à mettre en place (utilisation des périodes de vacances scolaires par exemple) ;
- réfléchir sur la mise en place des lieux de stages compte-tenu de la superficie du territoire de la Ligue ;
- réfléchir sur le nombre de joueurs à suivre lors des stages ;
- prévoir éventuellement des stages « à deux niveaux » pour continuer à suivre des jeunes qui auraient encore un potentiel à développer pour pouvoir intégrer une sélection.

3/ les sélections :

- voir les modalités et l'évolution des rencontres des sélections U16 avec la mise en place des Ligues (Compétition Taddéï actuelle) ;
- Mettre en place des échanges avec les Fédérations étrangères (Grande-Bretagne, Hémisphère Sud) ;
- permettre à des jeunes, qui n'auraient pas été retenus en U15, de pouvoir intégrer les futures Académies à l'issue de leur année U16.

III/ Organisation transversale des domaines liés au « sportif »

- Eviter le cloisonnement des différents domaines liés au sportif :
 - le Développement
 - les Formations
 - les Championnats
 - les Filières Haut niveau
- Se coordonner entre Vice-Présidents, avec si possible un référent, pour travailler avec les cadres techniques (proposition d'un échange à ce sujet entre VP dans les jours prochains).

9.3. Domaine Développement et Cohésion Sociale (Gérard BERTIN) :

Préambule :

- OSER..... changer de paradigme (essayer, on peut se tromper)
- COMPRENDRE..... la chaîne (tout joueur du XV de France est passé par l'EDR)
- DONNER..... les moyens

Avec du plaisir.....

9.3.1. Objectifs du développement :

- Augmenter le nombre de pratiquants
 - ... Dans différentes populations
 - ... Dans différents Secteurs (rural, urbain, etc...)
- Améliorer le niveau de qualité de la pratique pour l'ensemble des pratiquants

Objectif : Recrutement et fidélisation des pratiquants, donc :
Plan d'actions à concevoir

9.3.2. Mission du développement :

- Sur le Territoire Régional: Elaborer la stratégie et coordonner toutes les actions de développement de la pratique du Rugby, en fonction des directives de la DRJSCS, de la FFR et de la politique régionale.
- Aider les Comités Départementaux et les Clubs, dans leur mission de développement.

Le Département doit se montrer responsable de son développement et affirmer ainsi sa position de proximité d'avec le Club.

9.3.3. Principes de fonctionnement du développement :

- **Toute activité que la Ligue (ou la FFR ou la DRJSCS) souhaite développer, doit être traitée en « Mode Projet »** par un Responsable, avec suivi précis des actions lancées.
 - ... Avec une méthodologie (ex : comment rentrer dans le Milieu scolaire...)
 - ... Avec un Plan d'actions (les départements, les collèges visés, ...)
 - ... Avec un suivi périodique (planning de réunions, tableau de bord, ...)
- **C'est ce Responsable qui mène l'action transverse auprès des autres domaines**
 - ... Formation
 - ... Epreuves
 - ... Evènementiel
 - ... Communication
- **Pour la Ligue le développement est la passerelle entre Comités Départementaux et clubs.**

9.3.4. Domaines d'intervention pour ce développement :

- **Ecoles de Rugby :**
 - ... Labellisation
 - ... CPS
- **Milieu scolaire, universitaire, agricole :**
 - ... Classes à horaires aménagés
 - ... Sections sportives
- **Nouvelles pratiques :**
 - ... Rugby à 5, Beach Rugby
 - ... Rugby loisirs
- **Rugby à 7 et SEVEN :**
 - ... Développement

- **Rugby féminin :**
 - ... Développement
 - ... Détection, sélections, stages-rencontres

- **Cohésion sociale :**
 - ... Quartiers sensibles
 - ... Milieu rural

- **Une équipe de compétences, d'expériences, de proximité :**
 -
 - ... Coordination et méthodologiePaul MURGIER 74
 - ... Ecoles de RugbyPatrick CRAIGHERO 38
 - ... Cohésion socialeXavier GERE 26
 - ... Milieu scolaire-universitaire.....Michel LEVENT 43
 - ... Accompagnement des clubs Gérard FAGUER 73
 - ... Féminines..... Marc LAVIALLE 63
 - ... Rugby à 7 et SEVEN.....Marc DUVAL 01
 - ... Nouvelles pratiques Catherine MUNOZ 69
 - ... Rugby et handicap..... Véronique CROS 26

- **Nos priorités :**
 - ... Faire un état des lieux par CD et CT
 - ... Mettre en place un observatoire
 - ... Mettre en place un tableau de bord Développement Ligue, afin de suivre le évolutions et fixer des objectifs chiffrés
 - ... Conforter les CD dans leur mission de développement
 - ... Mettre la Ligue en position de :
 - coordinateur
 - soutien
 - partenaire
 - animateur réseau
 - ... Etre outil de communication avec les CD, CT et Clubs, pendant la période de transition

- **Actions ciblées : 1ère action :**
 - ... Rencontre avec les CD et les CT pour faire l'état des lieux
 - 15 jours pour préciser le contenu du questionnaire-support et envoyer les convocations
 - Prévoir 4 réunions (1/semaine)
 - un jeudi soir (1/8/15/22 février)
 - ou un samedi (10/14/24 février et 3 mars)
 - Un panachage des 2 jours, est possible.
 - Prévoir 15 jours pour synthétiser toutes les informations reçues. Ce qui nous amène au 18 mars 2018
 - Et laisse du temps pour travailler les plans d'organisation stratégique

- **Actions ciblées : 2^{ème} action :**

... Rencontre avec les Institutions :

Rencontrer les cibles et devenir des interlocuteurs de poids auprès de :

- DRJS CS
- USEP
- UNSS
- UGSEL

- **Actions ciblées : 3^{ème} action :**

Cellule de réflexion « développement avec les Clubs Pro Fédéraux et Régionaux »

... Ces clubs ne se rencontrent jamais

... Ils sont pourtant tous concernés par le développement

... que peuvent faire Certains, par rapport aux attentes des Autres ?

- Implication dans la formation
- Implication dans des manifestations

... Et peut-être finir par la mise en place d'une Convention de partenariat
(Passerelle entre Clubs Pro et Clubs de Séries)

- **Planning de mise en œuvre :**

... Définition du Plan d'actions développement Pour le 15 avril 2018

- Evaluation des ressources nécessaires
- Chiffrage des dépenses

... Ajustement du POS

... Budget prévisionnel établi et validé Pour le 1^{er} mai 2018

... Mise en place de l'observatoire Dans les plus brefs délais

... Mise en place d'un tableau de bord « développement » Pour le 30 juin 2018

9.3.5. Mode de communication pour lancer ce développement :

- Entre les 15 et 30 janvier 2018, rédiger la 1^{ère} Newsletter sur le lancement de la 1^{ère} action à destination de tous les clubs. (Prise de contact)
- Début mars préparer la 2^{ème} Newsletter sur la 1^{ère} action, avec photos sur le déroulement.
- En juin 3^{ème} Newsletter sur le plan des actions avec la Ligue.
- Ces Newsletters pourraient être complétées par les 2 autres actions
(Planification du calendrier : Chapitre 13 p°18 et p°19)

9.4. Domaine sportif - Epreuves Régionales - Sélections Seniors (Gilles CASSAGNE)

- **EPREUVES :**
 - ... Questionnaire avant fin janvier à envoyer à tous les clubs, pour une analyse en février afin d'en tirer des propositions de compétitions de Ligue.
 - ... Uniformisation des Règlements Sportifs sur le plan Ligue et F.F.R.
- **E.T.R. :**
 - Organigramme de fonctionnement, proposé par Jérôme GARDON
- **HAUT NIVEAU :**
 - En attente du plan prévu par la Direction Sportive F.F.R.
- **Constitution des Commissions Epreuves :**
 - 4 personnes-relais pour ces Commissions. 1 Référent dans chaque Maison de l'Ovalie :
 - ... Laurent BOURDUGE pour l'Auvergne
 - ... Yvette PERROT pour les Alpes
 - ... Daniel FLECHE pour le Lyonnais
 - ... Pierre CAULE pour la Drôme Ardèche
- **Calendrier :**

Missions	Dates
Mise en place de l'Equipe Régionale	15 janvier 2018
Consultations des clubs	28 février 2018
Proposition de Compétition Ligue	30 mars 2018
Uniformisation des règles	31 mai 2018

- **Haut Niveau :**
 - 4 personnes-relais pour ces commissions : 1 dans chaque Maison de l'Ovalie
 - ... Détection
 - ... Sélection
 - ... Stages
- **Fondements réglementaires de l'ETR :**
 - ... Code du Sport : L'instruction 98-231 JS du 21 décembre 1998
 - ... Signature d'une Convention officielle avec la DRDJSCS AuRA, la Ligue AuRA et la F.F.R.
 - ... Financement partiel par la DRDJSCS AuRA
 - ... Olympiade (sur 4 années)
 - ... Organigramme de la Ligue AuRA

- **Objectifs de l'ETR :**

- ... Conseiller les acteurs du Rugby

- ... Rendre service aux clubs et aux licenciés

- ... Former les jeunes joueurs, et permettre l'émergence des meilleurs profils vers la professionnalisation.

- ... Participer à la politique de l'emploi, aider à la structuration des clubs en formant des entraîneurs professionnels.

- ... Aider à la structuration des clubs, en formant les entraîneurs fédéraux.

9.5. Domaine de la formation : (Claude CAMPAGNE)

9.5.1. PRESENTATION :

Respecter les Engagements du Programme F.F.R. :

- Décliner localement les objectifs fédéraux, porter la nécessaire transformation et développer les missions dévolues à la Ligue.
- Accompagner le nouveau Plan de Formation Entraîneurs et Educateurs, prévu pour septembre 2018 : DTN F.F.R.
- Etre Force de propositions, en se montrant novateurs, tout en respectant les expériences actuelles satisfaisantes sur les 4 Territoires à des fins de développement et de mutualisation.
- Nécessité de créer des sous-commissions thématiques : du fait de l'ampleur des domaines de formation et de la diversité des publics.
- Associer les Acteurs locaux de la Formation de notre Ligue AuRA, autour du DTL Jérôme GARDON (Responsable Centre Formation, Coordination CTL sur Territoires, Suivi des CTC déployés dans les clubs).

9.5.2. OBJECTIFS :

- Faire un état des lieux relatif à la FORMATION sur les 4 Territoires (12 CD)
- Constituer une bonne équipe Formation Ligue (Elus, Bénévoles, Salariés)
- Analyser et mutualiser les bonnes pratiques
- Engager un Plan d'actions en conformité avec le Plan F.F.R.
- Assurer le Suivi et une Restitution régulière (Informations Clubs)

9.5.3. ORGANISATION :

ELUS motivés : VP Ligue (avec Secrétariat ½ temps dédié à la Formation)

3 SOUS-COMMISSIONS avec Responsables – Rapporteurs :

- **FORMATION des EDUCATEURS, ENTRAINEURS, et FORMATIONS SECURITE**
Responsable : Lydie BONNET
Formations fédérales « jouer en sécurité », Académie des Premières Lignes...
- **FORMATION DES DIRIGEANTS, FORMATIONS D'ETAT, C.Q.P.**
Mise en place du Projet Institut de Formation « IFAuRA Rugby » sur l'expérience IFRABB
Responsable : VP Ligue + DTL + CTL Formation
- **ACCOMPAGNEMENT FORMATIONS et SUIVI dans les CLUBS :**
Responsable : Gérard FAGUER
PROJETS et SERVICES AUX CLUBS, Filière JEUNES, Suivi CTC Clubs

- **REUNIONS :**

Première réunion plénière mercredi 14 ou 21 février 2018 à 9 h30, à CHAPONNAY, pour prise de contact.

Présentation de l'organisation et des projets.

Les élus doivent travailler et échanger en continu avec les acteurs de la Formation.

... les salariés :

- ½ poste de Secrétariat Formation
- 1 DTL
- Les CTL et CTC Territoires

... les éducateurs et bénévoles des Clubs :

Proposition : 2 formats :

... Début Réunion : avec DTL et CTL

... Suite Réunion : ELUS COMMISSION et Rapporteurs sous-commissions

NB : Invitation intervenants internes et externes

(Responsables autres commissions, Ligue, F.F.R., spécialistes, collectivités, organismes, etc)

- **QUESTIONS/REPONSES :**

Pierre PAOLI :

... Quel relais dans les Départements ?

... Quelle définition du Cahier des charges ?

Viviane BERODIER :

- ... Quel statut pour les CTC ?
- ... Quel employeur pour les CTC ? (les clubs ?)

Jérôme GARDON :

- ...répond que les réflexions sont en cours
- ...précise (avec toutes les réserves nécessaires) que l'employeur pourrait être
 - la F.F.R.
 - ou
 - la Ligue Régionale

9.6. Domaine Modernisation de la Ligue et Communication : (Eric BIARD)

9.6.1. La modernisation de la Ligue :

- **Domaines de compétences :**
 - ... L'informatique et les Systèmes de communication
 - ... La communication
- **Fonction de support auprès : des élus, des commissions et des salariés**
 - ... Réduction des distances avec des moyens de communication modernes
 - ... Mise en place de moyens et outils permettant de travailler en mode collaboratif
 - ... Mise en place de moyens et outils permettant de communiquer et échanger
 - avec les Clubs,
 - les Comités Départementaux,
 - et la F.F.R.
 - ... Mise en place d'un guichet unique pour les Clubs

9.6.2. L'informatique et les Systèmes de communication :

- **Domaines de compétences :**
 - ... Système d'Information
 - ... Postes de travail et serveurs
 - ... Messagerie – Visio
 - ... Internet – Wifi – Téléphonie fixe et mobile
 - ... Systèmes d'impression
- **Harmonisation des outils :**
 - ... Pouvoir se connecter sur tous les sites de la Ligue
 - ... Accéder aux ressources en tous lieux
 - ... Travail collaboratif = partage des données

- **Chantiers à court terme :**
 - ... Choix du logiciel comptable
 - ... Mise en place d'une messagerie unifiée

9.6.3. La communication :

- **Domaine de compétences :**
 - ... Communication régaliennne (Bulletin Officiel, Assemblées Générales...)
 - ... Communication institutionnelle (Courriers, Communiqués de presse, Newsletters...)
 - ... Communication digitale (Site Internet, Facebook, Tweeter, Instagram...)
- **Communication objective sans risque de polémique :**
 - ... Création d'une charte graphique
 - ... Mise en place d'une communication avec la presse et les medias
 - ... Mise en place d'une fonction de community manager
- **Chantiers à court terme :**
 - ... Définition de la charte graphique
 - ... Choix et réservation d'un nom de domaine (ex : @aura-ffr.fr)

9.6.4. Le management du changement :

- **Comment ? As Is To Be**
 - ... Identification des moyens existants
 - ... Recensement des compétences présentes
 - ... Définition des besoins
- **Avec qui ?**
 - ... Les salariés
 - ... Les membres présents dans les clubs
 - ... Des bénévoles présents dans les Comités Territoriaux et Départementaux
- **Chantiers à court terme :**
 - ... Inventaire des matériels, logiciels et contrats associés
 - ... Recensement des compétences chez les salariés
 - ... Recherche de bénévoles dans les clubs
- **QUESTIONS/REPONSES :**
 - Christian NIER**
 - ... Quelles relations entre les clubs et la Maison de l'Ovalie de proximité ?

Alain CECCON

Il est important d'entretenir une SOLIDARITE absolue et une COMMUNICATION parfaite.
Plus nous serons réactifs, coordonnés entre nous, et en lien avec la F.F.R., plus ce sera efficace.

Thierry TONNELIER

Une campagne diffamante contre le rugby est apparue dans le Dauphiné Libéré :

« Le rugby sport trop dangereux ? »

Suite à l'accident du joueur de l'ASM : Ne devrions-nous pas répondre à cet Article de presse ?

Marc LAVIALLE

... La F.F.R. a-t-elle prévu, dans Ovale 2, la structuration de la Ligue ?

... A partir de quand, pour extraire les données ?

Eric BIARD

Oui, bien sûr, mais l'état d'avancement présente encore quelques bugs.

C'est une période transitoire, de tuilage, où il faut continuer de s'adresser aux C.T.

9.7. Missions statutaires des Secrétaires Généraux : (Patrick CARRE)

- Les Secrétaires Généraux doivent être les garants :
 - ... des Statuts et Règlements
 - et
 - ... de leur application et du suivi statutaire

Ils sont les relais de la Fédération, dans les domaines administratifs.

- Dans ce cadre, le Secrétaire Général est le Responsable direct :
 - ... des Affiliations / Ré-affiliations
 - ... des mutations
 - ... des Représentants Fédéraux
 - ... des Commissions Régaliennes : Discipline, Règlements et Appel
- Toutes ces activités relèvent d'un fonctionnement au minimum, sur un rythme hebdomadaire et plus souvent sur un rythme journalier.
Cela implique :
 - ... des Commissions
 - ... des groupes de travailavec des Dirigeants présentant disponibilité, compétences, expérience.
- Etat des réflexions à ce jour :
 - ... Recensement des compétences existantes
 - ... Recensement des candidatures
 - ... Recherche complémentaire, avec les élus de la Ligue
 - ... Compétences juridiques à rechercher

- Les propositions de fonctionnement émises mentionnent :
 - ... qu'il soit modulable
 - ... qu'il soit adaptable
 - ... qu'il soit évolutif
 En prenant en compte l'organisation choisie pour les Epreuves Régionales.

9.8. Trésorerie Générale : (Gérard AMBLARD)

- **La dimension financière est au service :**
 - ... de notre POS
 - ... de nos engagements pris envers les clubs
- **La stratégie à adopter est de :**
 - ... Dépasser la logique de l'équilibre budgétaire d'une année sur l'autre
 - ... Financer de manière pérenne, les besoins durables, tels que la capacité financière à investir ou supporter les décalages de trésorerie
 - ... Profiter de la « page blanche » pour innover
- **Nos objectifs :**
 - ... Réaliser au minimum 10% de réduction sur les frais de fonctionnement (hors salaires)
 - ... Déterminer un Fonds de réserve pour prévenir tout aléa financier
 - ... Harmoniser et diminuer les charges des clubs (exemple : les amendes financières)
 - ... Trouver des ressources complémentaires : recherche des bonnes pratiques CT/Clubs
 - ... Optimiser les subventions
 - ... Accompagner et conseiller les clubs
 - *pour construire leurs budgets, et leurs comptes de résultat
 - *établir des bilans en conformité avec le Plan Comptable F.F.R.
 - ... Développer en transversal, avec la Commission Partenariat, les Sponsors et le Mécénat en profitant du dynamisme économique de notre Région
 - ... Simplifier nos procédures
 - ... Profiter du changement d'entité pour renégocier les contrats Fournisseurs en émettant des appels d'offres
 - ... Bâtir pour les clubs, un guide des démarches concernant les subventions
- **Rappel des dates butoir :**
 - ... 28 février 2018Rédaction du Traité de Fusion
 - ... 30 avril 2018Remontée des budgets prévisionnels de chaque Pôle
 - ... 15 mai 2018 Début de consolidation et Arbitrage
 - ... 30 mai 2018Validation du Budget 2018-2019

10. Calendrier des Réunions : (Patrick CARRE)

- L'organisation des Réunions nécessitera de procéder à la réservation de salles ou de Bureaux au Siège Régional ou dans les diverses Maisons de l'Ovalie.
- Il est rappelé que ces réservations doivent être effectuées, pendant la période transitoire, auprès des Présidents de Comités Territoriaux, en respectant des délais convenables.

11. Domiciliation bancaire : (Gérard AMBLARD)

L'article 5 de l'annexe 1 du Règlement Intérieur fixe les aspects liés à la domiciliation bancaire.

Délibération n°5 :

- Un Compte Bancaire sera ouvert auprès de la Société Générale.
Le choix de cette banque pourra être modifié ou complété selon le résultat d'une mise en concurrence ultérieure, entre les différents organismes bancaires existants.
- Habilitation à ouvrir tout compte bancaire pour la Ligue AuRA et à effectuer toutes opérations bancaires au nom de la Ligue AuRA est donnée au Président Patrick CELMA et au Trésorier Général Gérard AMBLARD.
- La délibération n°5 est adoptée à l'unanimité des Membres du Comité Directeur présents.

12. Engagement et paiement des dépenses : PROCEDURES (Gérard AMBLARD)

12.1. Proposition détaillée des remboursements des notes de frais :

- Chaque début de saison, un document sur le choix de l'option retenue devra être rempli et transmis à Thomas BACONNIER (Joindre un RIB, le cas échéant)
- 2 options sont possibles : (à compter du 01 juillet 2018)
 - ... Si le trajet est inférieur à 80 km aller-retour :
Seuls les frais de péages sont admis au titre de remboursement
(Justificatifs à joindre impérativement, avec la note de frais)
 - ... Si le trajet est supérieur à 80 km aller-retour :
 - *Préconisation : émission d'un bon CERFA avec remboursement des frais de péages
(Idem situation ci-dessus)
 - *Sur option : remboursement des frais kilométriques à partir du 81^{ème} kilomètre
(Dans tous les cas, les 80 premiers kilomètres ne feront l'objet d'aucun remboursement)

- Proposition de procédure à suivre :
 - ... Dans le cas d'un remboursement de frais, la matrice de remboursement (en cours de finalisation) devra être dûment remplie et signée, et accompagnée des justificatifs nécessaires.
 - ... Toute note de frais « non conforme » ne pourra faire l'objet d'aucun règlement.
 - ... Concernant le suivi du montant CERFA, il sera géré par un salarié de la Ligue, qui vous communiquera chaque fin d'année, le montant éligible sur la base des informations qui lui auront été transmises par les secrétaires de séance (Bureau Directeur, Comité Directeur et Commissions).
 - ... Tous les autres kilomètres parcourus devront être communiqués par vos soins au Trésorier de la Ligue entre le 15 janvier et le 30 avril de chaque année.
 - ... Ils seront ajoutés aux kilomètres éligibles et tenus par la Ligue.

13. Point sur les travaux du Cabinet Conseil ACCORD SPORT : (Gérard AMBLARD)

13.1. Point sur le calendrier des travaux ACCORD SPORT :

Echéances	Travaux programmés
Octobre 2017 – Janvier 2018	Collecte auprès des CT de l'ensemble des éléments nécessaires à la Fusion
31 décembre 2017	Situation comptable intermédiaire des CT
Janvier 2018 – Février 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'accompagnement des CT et des Ligues • Evaluation des apports, patrimoines, et des engagements transférés • Rédaction du Projet de Traité de Fusion • Assistance à la préparation budgétaire harmonisée
Mars 2018	Approbation du Traité de Fusion par les Comités Directeurs de CT et de Ligue
Entre la tenue du Comité Directeur et l'AG	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des formalités de publicité • Mise à disposition des informations obligatoires, par les CT et la Ligue
Fin juin 2018	Approbation <ul style="list-style-type: none"> • du Traité • de la dissolution des CT absorbés en AG des CT et de la Ligue
Juillet 2018	Réalisation des démarches post - Fusion

13.2. Le Traité de Fusion :

- **Structure Générale du Traité de Fusion :**

- ... Le corps du Traité est une description des conditions de la Fusion
 - ... Y sont assorties, des annexes VADEMECUM

- **Contenu du Traité de Fusion :**

- ... Ce Traité doit être approuvé par toutes Parties en présence, avant fin mars 2018.
 - ... Il est donc impératif de se mettre bien d'accord, en amont au niveau de la Ligue et des CT.
 - ... Il est à prévoir de déterminer quels apports doivent être effectués
 - ... Il est à prévoir de communiquer l'adresse du Siège Social et celles des Maisons d'Ovalie.
 - ... Il convient de mesurer la valorisation des apports sur les situations intermédiaires.

13.3. Mise en place d'un Comité de Pilotage :

- **Travaux à mener au sein du COPIL :**

- ... Activités Sportives – Moyens techniques
 - ... Ressources Humaines – Structuration
 - ... Commissions
 - ... Gestion financières – Procédures

14. Point sur la trésorerie : (Gérard AMBLARD)

- Période transitoire : (1^{er} semestre 2018)
 - ... Fonds d'amorçage forfaitaire F.F.R. (35 K €)
 - ... Financement des frais liés au fonctionnement et à la vie statutaire

15. Calendrier des Réunions de Bureaux Directeurs et des Comités Directeurs :

Le Président Patrick CELMA propose les prochaines échéances comme suit :

- Prochain Comité Directeur, à confirmer.....Samedi 17 mars 2018
(sur demande du COPIL)
- Prochain Bureau Directeur.....Vendredi 9 février 2018
(de 10h à 12h en Visioconférence)
- Bureaux Directeurs suivants : au rythme de 2 en visioconférence et 1 en physique
- En prévision : une journée de travail à CHAPONNAY avec le Bureau Directeur
le samedi 27 janvier 2018 (à confirmer)

16. Questions diverses :

16.1. Désignation et Validation du Comité de Pilotage en vue du Contrat de Fusion

Dans le cadre du Projet de Fusion, un Comité de Pilotage doit être créé rapidement.
Un organigramme de ce Comité de Pilotage (COPIL) est diffusé aux Membres du Comité
Directeur. **(Pièce n°7)**

Il comprend :

- Un Président
- 6 élus (ou Chargés de missions) de la Ligue
- 4 responsables administratifs salariés des C.T.
- 4 élus des C.T. (Présidents ou Secrétaire Généraux)

La première réunion de travail est prévue pour le jeudi 18 janvier à CHAPONNAY,
avec le Cabinet ACCORD SPORT ;

Le Président Patrick CELMA propose cet organigramme du COPIL au vote
du Comité Directeur.

Délibération n°6 :

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité des Membres présents :

- la mise en place,
et
- la composition du Comité de Pilotage
proposées par le Président Patrick CELMA

16.2. Intervention d'Eric MERAND :

- Eric MERAND adresse ses Vœux à tous les élus, pour cette nouvelle année
- Il se dit très agréablement surpris du travail accompli par le Comité Directeur
- Il constate un Etat d'Esprit constructif, positif, au service du Rugby
- Il confirme sa volonté de travailler ensemble
(il n'y aura pas d'opposition stérile de la part des membres élus, de la liste minoritaire)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

La prochaine réunion du Comité Directeur devra être fixée en tenant compte du calendrier prévu avec le Comité de Pilotage.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE

Le Président,

Patrick CELMA

BORDEREAU DES PIECES JOINTES

- 1. Liste des 40 Membres élus**
- 2. Liste des Représentants des 12 Comités Départementaux**
- 3. Liste des Membres du Bureau Directeur**
- 4. Organigramme déclinant les missions imparties aux Membres du Bureau Directeur**
- 5. Organigramme des Vice-Présidents**
- 6. Liste des Chargés de Missions auprès du Comité Directeur**
- 7. Organigramme du Comité de Pilotage (COFIL)**